

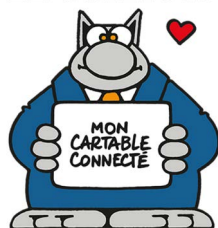
Dossier de presse

Favoriser l'inclusion
scolaire des enfants
hospitalisés
grâce au numérique
éducatif

12 septembre 2022



LE COLLECTIF



COMMUNIQUÉ

**La FCPE et Le Collectif/
Mon Cartable Connecté
réaffirment leur partenariat
lors d'une conférence de presse
au cours de laquelle
elles présenteront les actions
à venir autour des 19 et
20 novembre prochains.**

Abdel Aïssou, président de l'association Le Collectif/Mon cartable connecté, Raymond Domenech, vice-président Le Collectif/Mon cartable connecté, Carla Dugault et Nageate Belahcen, coprésidentes de la FCPE, présenteront lundi 12 septembre 2022 l'opération «Rendez-vous avec l'espoir» qu'elles organiseront les 19 et 20 novembre, autour de l'anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant.

La convention de partenariat qui lie la FCPE et Le Collectif/Mon cartable connecté a pour but d'améliorer la vie des enfants hospitalisés. En associant leurs réseaux respectifs, la FCPE et le collectif ont depuis deux ans comme objectif commun que les enfants hospitalisés à raison d'une pathologie lourde les mettant durablement à distance de leurs écoles puissent rester des élèves comme les autres, principalement

en utilisant les ressources du numérique éducatif pour rester connectés à leurs écoles et classes d'origine.

Les deux organisations favorisent ainsi la notion d'élèves « présents connectés » là où traditionnellement ces élèves étaient marqués « absents ». Le Collectif appuie des actions de formation et d'information afin que la FCPE puisse utilement assurer un appui aux parents d'élèves confrontés à des accidents graves de la vie les tenant durablement éloignés de leurs écoles.

Parce qu'en France, quelque 2 millions d'enfants sont hospitalisés chaque année et que leur hospitalisation les sépare chaque jour un peu plus de leur école, de leur classe et de leurs camarades, l'enfant gravement malade est victime d'une double peine : la maladie et la privation de sa vie quotidienne.

Grâce au cartable connecté, le lien est conservé avec la classe, les camarades et les enseignants. C'est un élément essentiel pour éviter la rupture de la sociabilisation de l'enfant et un premier pas vers la guérison.

VERBATIM

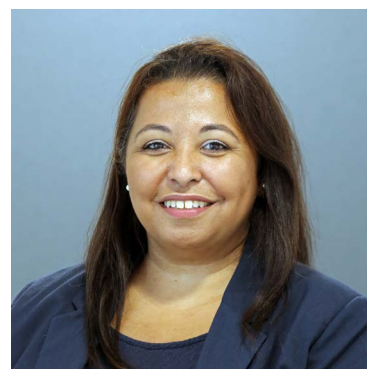


“Parce que la FCPE a toujours à cœur d’organiser la solidarité, elle est heureuse de poursuivre sa collaboration avec Mon cartable connecté, dispositif qui permet aux enfants malades de rester en contact avec leurs camarades de classe et leur enseignant.”

**Carla Dugault,
co-présidente de la FCPE**

“L’inclusion est au cœur des préoccupations de la FCPE ; le partenariat avec Mon Cartable connecté est une évidence, car il est un soutien indispensable aux enfants hospitalisés qui maintiennent ainsi le lien avec leurs copains en classe. C’est précieux !”

**Nageate Belahcen,
co-présidente de la FCPE**



“Le partenariat avec la FCPE est essentiel pour favoriser l’accompagnement des familles confrontées à la maladie grave de leur enfant. Nous pouvons ainsi mieux informer et accompagner les parents pour que leur enfant reste un élève comme les autres, même à distance. Il sera ainsi présent connecté et non plus absent.”

Abdel Aïssou, président de l’association Le Collectif

“Je suis heureux de notre travail avec la FCPE, avec qui nous partageons des valeurs d’engagement et de refus de toutes les discriminations.”

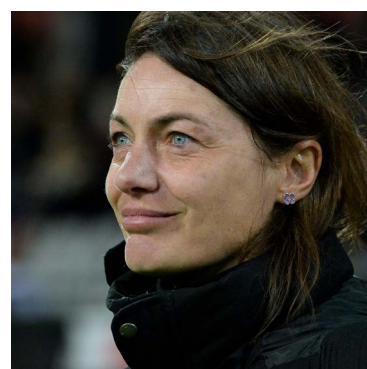
**Raymond Domenech,
vice-président de l’association
Le Collectif**



NOS MARRAINES ET PARRAINS



**Estelle Denis,
journaliste**



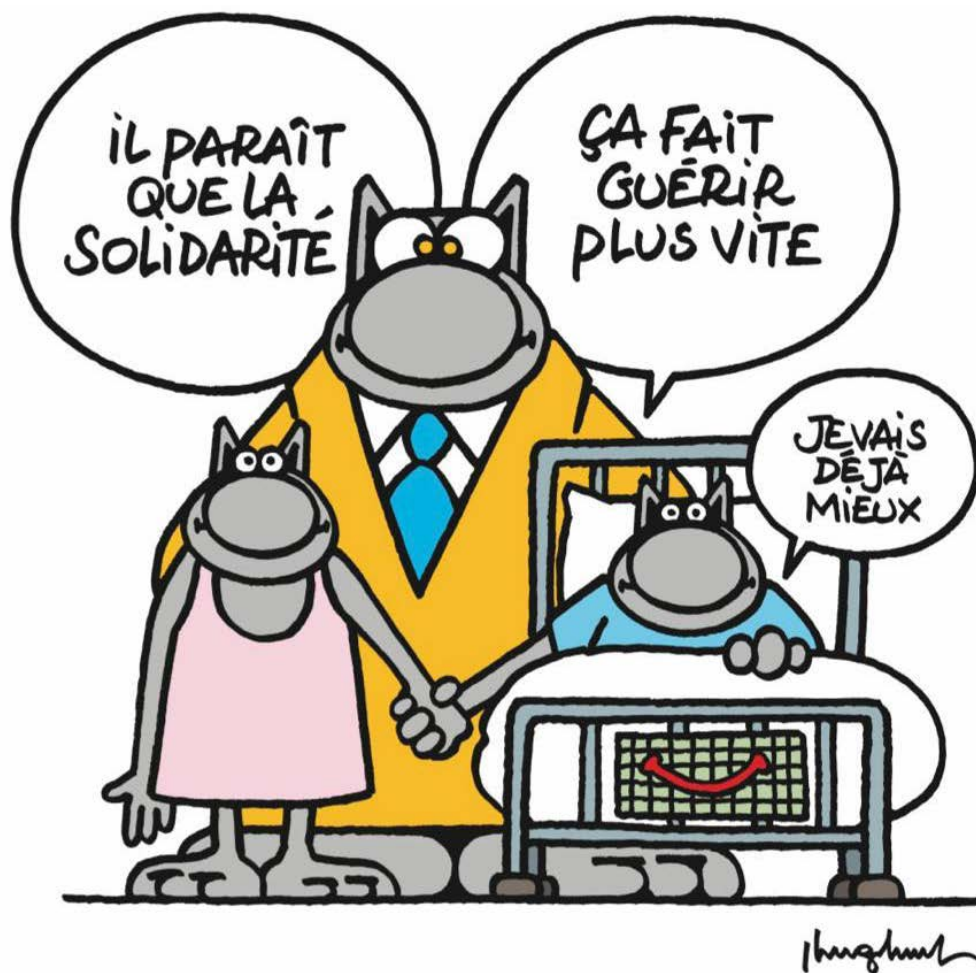
**Corinne Diacre,
sélectionneuse
de l'équipe de France
féminine de football**



**Christian Têtedoie,
chef étoilé,
Meilleur Ouvrier de France**

L'opération vise également à soutenir deux autres programmes solidaires :

- « Le macaron de Clara » pour les enfants confrontés à des restrictions alimentaires pour cause de maladie (en partenariat avec le CHU de Lyon)
- l'ONG EIJEID qui prend en charge des enfants orphelins au Bénin.



Geluck a offert « le Chat » comme logo et réalisé un film d'animation présentant de manière ludique « Mon cartable connecté ». C'est un extraordinaire ambassadeur. Comme les Ladies Circle, association de femmes engagées qui ont dès le début cru dans ce programme innovant.

Nos plus sincères remerciements pour le nouveau dessin qu'il vient de nous offrir pour illustrer notre nouvelle opération «Rendez-vous avec l'espoir».



MON CARTABLE CONNECTÉ

Le projet

La création d'un cartable numérique est le fruit d'une volonté de l'association le Collectif et partagée avec des partenaires publics et privés qui vise à améliorer le quotidien des enfants en préservant le lien avec la classe et l'école d'origine. Ce contact préservé avec la classe qu'autorise cet outil innovant est un élément concret sur le chemin de la guérison. À l'image des initiatives soutenues par le Collectif, le cartable connecté aide à lutter contre les discriminations en créant du lien et du sens.

Le Cartable Connecté a aussi généré une collaboration originale qui place l'enfant au centre de l'usage avec les enseignants, les équipes médicales et les parents.

Le fonctionnement du cartable

Le dispositif « Mon cartable connecté » est simple à installer et à manipuler et la connexion sécurisée. Chaque « Cartable connecté » est dédié à un seul enfant pour la durée totale de son traitement et mis gratuitement à sa disposition. Il permet à l'enfant d'assister aux cours et d'y participer en direct.

- Le cartable dans la classe dispose d'un routeur 4G, d'un

ordinateur, d'une tablette et de deux caméras, une fixe pour suivre le cours et une mobile que l'enfant dirige pour voir ses camarades et intervenir éventuellement dans leurs échanges. L'enfant entend le professeur et peut échanger avec lui et ses camarades. L'enseignant a également une tablette qui lui permet d'avoir le retour vidéo de l'enfant hospitalisé et d'interagir directement avec lui.

- Le cartable de l'enfant hospitalisé contient une tablette et un casque audio. Depuis sa chambre d'hôpital ou depuis chez lui, s'il est hospitalisé à domicile, l'enfant se connecte à sa classe. Il peut suivre le cours en direct, interagir avec sa classe et son enseignant et leur poser des questions.

- Des garanties : le dispositif a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL,



et ni les cours, ni les échanges entre l'enfant et sa classe ne sont enregistrés : il s'agit de pouvoir capter le vivant de la classe uniquement dans son instantanéité.

La mise en œuvre

En décembre 2016, la Convention signée avec le ministère de l'Éducation nationale a permis la mise en place d'expérimentations dans les académies pilotes de Versailles et de Nice, en lien avec l'Institut Gustave-Roussy pour la région parisienne et le CHU et la Fondation Lenval pour l'académie de Nice. Les enfants concernés, leurs familles, leurs enseignants nous confirment l'importance de ce dispositif et tous les acteurs soulignent la richesse éducative autant qu'humaine de cette expérience.

Actuellement, de nombreux centres hospitaliers, en lien avec les académies, envisagent l'attribution de Cartables connectés pour leurs jeunes patients. Chaque attribution se fait sur recommandation de l'hôpital en lien avec l'Éducation nationale et la famille. Ce passage à l'échelle nationale se fait progressivement sur la base d'une analyse de la situation locale. Après une phase expérimentale dans les académies de Versailles

et de Nice, puis à Angers, Beauvais, Nancy, Paris, Reims, en collaboration étroite avec les rectorats et les CHU, des cartables sont mis au service de jeunes malades à Brest, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Marseille, en Corse et en Martinique, à Montpellier, Orléans -Tours...

Les moyens et les besoins

Le Collectif, avec l'appui de l'association de parents l'Étoile de Martin, des entreprises partenaires (JC DECAUX, TIBCO, BISTRI...), travaille aujourd'hui ce déploiement en réponse aux nombreuses demandes, en vue d'une production à échelle industrielle de Mon cartable connecté. Dès maintenant, 100 nouveaux cartables sont en production pour amplifier le déploiement.

Si dans le cadre du mécénat de compétences les prototypes et les premières expérimentations ont pu avoir lieu, le coût unitaire est significatif mais abordable. Actuellement, le prix revient d'un cartable est d'environ 2500 euros. Le coût diminuera grâce à une production en plus grand nombre. Ce coût intègre la mise à jour et la maintenance des éléments de haute technologie.

- L'objectif est de doter dans une

logique pilote et de partage des expériences, les 100 plus grosses structures hospitalières françaises en disposant d'ici la fin de l'année de 150 cartables, sachant que le Collectif, dans le cadre de son action d'intérêt général, garantit la gratuité pour les enfants et leur établissement.

L'attribution des cartables

Actuellement et dans le cadre de la mise en œuvre expérimentale du dispositif, des CHU et des rectorats ou des associations contactent le président de l'association Le Collectif/Mon cartable connecté pour engager la mise à disposition de cartables pour la rentrée prochaine. Après analyse avec nos partenaires éducatifs et médicaux, un accord de principe est donné en prélude à une rencontre de la famille et de l'enfant pour s'assurer de la bonne compréhension des enjeux. Ensuite, des tests réseaux et un accompagnement à la prise en main sont réalisés.

- Chaque cartable est destiné à un enfant scolarisé mais séparé de sa classe du fait d'une hospitalisation longue et/ou en soins de longue durée. La priorité est donnée actuellement aux enfants atteints de cancers car les traitements

imposent des ruptures scolaires successives, des périodes d'hospitalisation à domicile tout en permettant des retours ponctuels. Les centres de soins (Hôpitaux, CHU...) qui connaissent les enfants, leur situation médicale et leurs besoins, soumettent une demande d'attribution d'un cartable à l'association Mon Cartable Connecté qui, en lien avec le rectorat de l'académie de scolarisation de l'enfant étudient la faisabilité (accord de la famille, CNIL, accord de l'école, de l'enseignant...).

- Cette priorité donnée aux enfants avec cancers est liée au fait que cette maladie crée parfois une barrière d'irrationnel dans la relation humaine source d'une forme de discrimination invisible. Mais cette priorité n'est pas exclusive. Le cartable a ainsi bénéficié à des enfants à mobilité réduite ou éloignés de leur classe en raison d'une opération chirurgicale délicate les éloignant de leur classe. En fonction du nombre de cartables, il est probable que les centres hospitaliers en lien avec les rectorats disposent (comme c'est le cas dans l'académie de Nice avec la Fondation Lenal et le CHU) de cartables pouvant être mis à disposition.

- Chaque cartable étant « appairé »

à un enfant pour la durée totale de son traitement, ne peut être ni prêté, ni partagé durant cette période.

- A la fin du traitement et au retour de l'enfant dans sa classe, la valise est réinitialisée, mise à jour, et prête à être à nouveau attribuée si besoin.
- Le Collectif/Mon cartable connecté, en collaboration avec les entreprises mobilisées veille aux mises à jour et à la maintenance.

Pour reprendre les critères d'attribution : Enfant/ adolescent scolarisé, Situation médicale et soins de très longue durée, accord des familles, enfants relevant de la CNIL, accord de l'enseignant pour le premier degré et d'au moins un enseignant pour le second degré, suivi du rectorat.

Le lien avec les structures pédagogiques à l'hôpital

Totalement complémentaire des dispositifs existants, (associatifs ou institutionnels), le Cartable privilégie la connexion avec la classe et les camarades, pour garder le lien éducatif amical et social. Lors du retour de l'enfant à son domicile pour suivre son traitement, la présence des enseignants du SAPAD (4 heures semaine environ) est nécessaire pour accompagner les apprentissages et palier les difficultés rencontrées.



Les relais au niveau national ou territorial

- Le nombre d'enfants touchés par le cancer est malheureusement en augmentation. Une prévision territoriale fiable est impossible, c'est pourquoi nous retenons la collaboration avec les centres de soins contre le cancer car de nombreux enfants sont hospitalisés loin de chez eux. Gustave Roussy à Villejuif accueille par exemple des enfants de tous les départements (dont les DOM TOM) pour de très longues périodes et la rupture est d'autant plus grave. Toutes les académies sont sensibilisées au repérage des enfants éloignés durablement de leur classe du fait de maladies graves et veillent à

leur apporter des solutions pour combler les ruptures scolaires. Le Cartable permet de reconnaître à l'enfant malade le statut de « présent connecté »

À propos de l'association Le Collectif

Le Collectif est à l'origine une association Loi 1901 fondée il y a 15 ans par Marc Lavoine, Abdel Aïssou et Raymond Domenech, dont l'objectif est d'agir pour l'égalité des chances et contre toutes les discriminations à partir de programmes d'inclusion sociale (restauration de fresques dans la cité d'habitation, utilisation du football comme vecteur d'insertion professionnelle...). La perte du droit à l'instruction pour l'enfant malade entre dans ce cadre. L'association de parents « L'Étoile de Martin » qui aide à financer la recherche contre le cancer pédiatrique à l'Hôpital Gustave-Roussy notamment s'est très vite associée à ce projet. Des partenaires publics (ministère de l'Éducation nationale), ONG, Ladies Circle, et privés (Decaux, TIBCO, BISTR) nous ont rejoints ensuite sous forme de mécénat de compétences.

Nos réseaux sociaux



@cartableconnect



@moncartableconnect

LA CONVENTION

LE COLLECTIF



CONVENTION CADRE

Mon cartable connecté : Favoriser l'inclusion scolaire des enfants hospitalisés grâce au numérique éducatif

Entre

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques,
Représentée par son président Rodrigo ARENAS,
Désignée sous le terme FCPE

d'une part,

Et

L'association Le Collectif,
Représentée par son président Abdel AÏSSOU, ses vice-présidents Raymond DOMENECH
et Marc LAVOINE,
Et désignée sous le terme Le Collectif,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

Conformément à leurs objets statutaires, à des valeurs partagées en matière de refus des discriminations et d'engagement pour l'égalité des chances, le Collectif et la FCPE affirment partager une même volonté de porter des actions permettant l'évolution des regards et des comportements envers la maladie grave en appui sur une proximité partagée avec l'Ecole publique.

Toutes deux sont engagées de manière concrète dans le développement de projets éducatifs et d'insertion aux plans locaux et nationaux visant à favoriser une école pleinement inclusive.

Ainsi, toutes deux développent des politiques partenariales tant nationales que locales au service des membres de la communauté éducative dans une logique d'éducation populaire et de promotion sociale.

Les deux organismes, chacun pour ce qui le concerne, sont partenaires du ministère de l'Education nationale, leurs actions concernent tous les acteurs de la communauté éducative et s'inscrivent aussi bien dans les domaines de l'éducation, de l'insertion, des loisirs, des vacances et de la culture ou dans le cadre des politiques éducatives et sociales de proximité et du handicap. Elles ont le souci conjoint de mettre en œuvre leurs actions en développant des partenariats multiples permettant de prendre en compte la personne dans sa globalité avec le souci constant du bien-être de celle-ci.

Le programme « Mon cartable connecté » développé depuis quatre ans par Le Collectif s'inscrit dans une série de programmes créés depuis 2006 pour promouvoir l'égalité des chances : « Un but pour l'emploi - Un but pour la vie », « BAFA insertion Multifoot », soutien aux associations de parents d'enfants en situation de handicap, parcours qualifiants pour les jeunes relevant des Missions locales... Toutes ces actions ont pour point commun la mise en place d'un cadre éducatif et formatif déclinant une liaison « estime de soi-savoir être, savoir-faire ». S'agissant des jeunes de quartiers populaires Le Collectif a de manière constante favorisé la remise en insertion par l'acquisition de diplômes ou titres (Diplôme de services à la personne en alternance avec l'IUT de Creil en 2009) avec la volonté de promouvoir une orientation professionnelle active.

La FCPE porte un projet éducatif pour l'enfant, l'école et de manière plus générale pour la société. Il vise à défendre le droit à la réussite de tous les élèves, les droits des enfants et des parents d'élèves dans l'école comme dans les politiques éducatives locales. Celui-ci se décline au travers d'orientations et de projets stratégiques tant vers les élus de la République, le grand public, qu'avec les partenaires et l'ensemble de ses militants dans tous les départements français mais également à l'étranger, dans les établissements français. La FCPE développe son plaidoyer et ses actions par un travail du siège national dans l'accompagnement et l'animation du réseau, dans le déploiement des formations nationales comme délocalisées, dans le développement d'outils et de ressources thématiques comme contextuels, ainsi que par de nombreuses expérimentations. La FCPE revêt ainsi un rôle double comme actrice politique de l'Education et comme protagoniste essentielle dans les politiques éducatives de territoire et de proximité.

Considérant ces projets et les enjeux actuels du domaine de l'Education, la FCPE et le Collectif décident par la présente convention de mieux associer leurs réseaux afin de faire en sorte que les enfants hospitalisés à raison d'une pathologie lourde les mettant durablement à distance de leurs écoles puissent rester des élèves comme les autres principalement en utilisant les ressources du numérique éducatif pour rester connectés à leurs écoles et classes d'origine. Les deux organisations favoriseront ainsi la notion d'élèves « présents connectés » là où traditionnellement ces élèves étaient marqués « absents ». Le Collectif appuiera des actions de formation et d'information afin que la FCPE puisse utilement assurer un appui aux parents d'élèves confrontés à des accidents graves de la vie les tenant durablement éloignés de leurs écoles. Outre les apports psychologiques de ce lien préservé, la continuation systématique même à distance du lien pédagogique permet de prévenir les redoublements et faire que la maladie ne soit pas une double peine.

Considérant que Le Collectif dispose d'équipes dédiées de référent.e.s pédagogiques et techniques spécialisé.e.s dans les usages du numérique éducatif en faveur des enfants hospitalisés, de leurs familles et des enseignants,

Considérant que la FCPE porte un programme de formation interne et est dotée d'un conseil scientifique,

ART 1 : il est convenu par la présente convention de développer les complémentarités pour favoriser la bonne information des parents concernés : parents d'enfants malades et parents des classes concernées demandeurs d'informations.

ART 2 : Ces échanges et formations pourront porter sur la réalisation de ressources conjointes susceptibles de donner lieu à des publications communes ainsi que des supports de communication.

ART 3 : Les deux fédérations s'engagent à faciliter et développer les relations locales entre relais du Collectif et Conseils départementaux FCPE pour qu'elles puissent organiser des actions communes.

ART 4 : Un comité de suivi de la convention est établi, il sera composé de 3 représentants de chaque entité. Il se réunira deux fois par an et davantage sur simple demande de l'une des parties.

ART 5 : Il assurera le suivi de la mise en œuvre de la convention et est chargé de l'évaluer.

ART 6 : Cette convention et les programmes développés ne feront l'objet d'aucune sorte de commercialisation et les interventions de chacune des entités se fera sur la base d'une stricte gratuité.

ART 7 : L'utilisation des logos et images des personnes impliquées dans le cadre de la présente convention est possible sous réserve de recueillir un accord préalable.

ART 8 : En cas de désaccord, les parties s'entendent pour les résoudre par le dialogue et en cas de désaccord persistant, chacune des parties aura la faculté de sortir de la convention sous réserve de notification un mois avant la date de sortie envisagée.

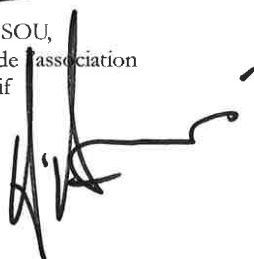
ART 9 : La présente convention est signée pour un an. Elle est renouvelable sur la base du bilan annuel.

Fait à Paris, le

Rodrigo ARENAS,
Président de la FCPE



Abdel AÏSSOU,
Président de l'association
Le Collectif



Raymond DOMENECH,
Vice-Président de l'association
Le Collectif



Marc LAVOINE,
Vice-Président de l'association
Le Collectif



CONTACTS

Les élus de la FCPE nationale

Co-présidente de la FCPE :
Carla Dugault : 06 29 83 26 98.

Co-présidente de la FCPE :
Nageate Belahcen : 06 51 00 06 62.

Contact presse FCPE

Laurence Guillermou : 06 82 81 40 82.

Contact de l'association Le Collectif

Président :
Abdel Aïssou : 06 48 22 76 10.



108/110, avenue Ledru-Rollin. 75011 Paris
01 43 57 16 16

Retrouvez-nous

WWW.FCPE.ASSO.FR



fcpe@fcpe.asso.fr



[@FCPE_nationale](https://twitter.com/FCPE_nationale)



[@fcpe.nationale](https://www.facebook.com/fcpe.nationale)